

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du LUNDI 6 Mai 1793, l'an 2^e. de la République.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve-des-Petits-Champs, près celle de Richelieu, n^o. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 liv. par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTARILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le 1^{er}. d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

POLOGNE.

De Varsovie, le 20 avril.

AVANT l'arrivée de S. M. à Grodno, le ministre russe aura une entrevue avec elle à Bialystock, préparatoire des grands arrangemens qui doivent se traiter à Grodno. L'on fait des conjectures à ce sujet, mais que personne ne voudroit garantir encore. Il est des gens qui croient que le roi ne reviendra jamais à Varsovie : il est certain que le sort de la Pologne est infiniment à plaindre, & que tous les regrets tardifs du comte Félix Potocki & de son parti, ne racheteront point la faute des malheurs que leur opposition à la constitution de 1791, généralement applaudie par toute l'Europe, a attirés sur leur patrie. L'on a de la peine à croire, & cependant on l'assure, que la Russie approuve non-seulement le démembrement fait en faveur de la Prusse, mais qu'elle s'appropriera elle-même la partie du territoire polonois & lithuanien, qui s'étend depuis la rive gauche de la Dwina, le long des frontières de la Gallicie, jusqu'au Dniester.

Voici comment une lettre de Nimirow, du 3 de ce mois, s'exprime à ce sujet :

« Une proclamation, publiée le premier jour de Pâques, nous annonce que nous sommes devenus Russes. L'impératrice a fait prendre possession de l'Ukraine & de la Volhynie. Il y a 100 mille Russes dans ces provinces; mais ils se tiennent si tranquilles, si paisibles, qu'on les aperçoit à peine. Le quartier-général du général russe, Kretchnikow, est à Laburic. L'armée polonoise est de 100 mille hommes, & ne veut absolument pas mettre bas les armes; car les Polonois craignent la subordination des Russes, & se flattent encore d'être secourus par les Turcs. Les sujets obtiennent certaines franchises pour dix ans; mais tous les François & les Juifs sont obligés de partir ».

AUTRICHE.

De Vienne, le 20 avril.

Hier au soir l'impératrice est accouchée d'un prince, qui a été baptisé aujourd'hui par l'évêque Bathiany, au bruit d'une triple décharge de canons. Il se nomme *Ferdinand Charles-Léopold-Josph*. Les états de Hongrie, pour témoigner leur joie de cette heureuse délivrance, ont déjà fait remettre à l'impératrice, par l'archevêque palatin, un présent de 50,000 ducats. Aujourd'hui tous les spectacles donneront *gratis*, & la ville sera illuminée.

L'hôtel des monnoies ne pouvant suffire à fondre la grande quantité de vaisselle d'or & d'argent qui a été apportée de tous côtés, on a suspendu la réception pour quinze jours. Une seule abbaye d'Allemagne a fourni 500 livres pesant.

Une grande partie du corps de réserve campera dans les environs de Munich, où les vivres sont à bon marché.

Les états de Bobême offrent un don patriotique de trois cents mille florins. Les états de Moravie, ayant à leur tête l'archevêque d'Olmuz, ont présenté, le 14 avril, 50 mille ducats. La boîte qui renfermoit cette somme en or, portoit l'inscription suivante : « *Les états de Moravie, très-haut seigneur, te donnent ce secours pour défendre ton empire.* ».

On dit que le général Karaiczay a pris possession de Cracovie, ou est au moment de le faire. Ce qu'il y a de certain, c'est que le sort de la Pologne est décidé, & que cette république démembrée sera mise hors d'état de donner désormais des sujets d'inquiétude à ses voisins. On ne s'explique point sur la part que le nouveau démembrement doit nous donner; il est pourtant vraisemblable que nous en tirerons pied ou aile.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

De Strasbourg, le 28 avril.

Nous venons d'apprendre que Dumouriez est arrivé à Bâle. On nous écrit de Colmar, en date du 27 avril, en ces termes :

Ces jours derniers, on a conduit par cette ville diverses bandes de déserteurs autrichiens aux frontières de la Suisse, parce qu'ils ont déclaré ne vouloir point prendre de service, mais retourner dans leur patrie.

Les bruits de paix se répandent aussi dans nos environs; ils paroissent même n'être pas dénués de tout fondement.

Les ennemis se font peut-être convaincus à la fin, par les obstacles qu'ils ont rencontrés vers nos frontières, que la conquête de la France n'est pas aussi facile que celle de la Pologne, & il se peut que cela leur ait fait prendre la résolution de renoncer pour toujours à un plan qu'ils n'ont pu exécuter, même avec l'aide de la trahison.

Lettre du général en chef Custine aux administrateurs du département du Bas-Rhin.

Strasbourg, le 28 avril, l'an 2^e. de la République française.
J'apprends, par une voie que je crois sûre, que vis-à-

vis Cassel, dans la nuit du 11, les Saxons & les Hessois ont fait une très-grande perte, & que les troupes de la république s'y sont conduites avec le nerf & la vigueur que doit inspirer la cause de la liberté. Nos ennemis, habitués dans leurs habitudes, ont tout fait pour que leur perte reste inconnue.

Les troupes de la république sont postées entre l'escarpement au-dessus de Weissenau, & occupent une position extrêmement avantageuse en avant du fort Saint-Alban. Les ennemis voyant qu'ils ne peuvent même penser à ouvrir la tranchée devant Mayence, tant que nos troupes tiendront cette position, en ont tenté l'attaque le 14 & le 16 de ce mois, & toujours sans succès. Ils ont été chaque fois repoussés avec une très-grande perte, qu'ils estiment eux-mêmes au-delà de deux mille hommes. Dans l'une de ces attaques, ils ont brûlé une partie du village de Weissenau.

Les Autrichiens doivent tenter une nouvelle attaque le 18; on entendait la canonnade à l'instant où l'on écrivait; elle étoit très-vive de part & d'autre, mais l'issue en étoit encore inconnue.

J'espère que les braves troupes de la république justifieront l'idée que j'avois toujours conçue de l'importance de la conservation de Mayence; & que lorsque nos ennemis connaîtront cette importance par leur triste expérience, ils se repentiront eux-mêmes de l'avoir attaqué.

Lettre particulière du quartier-général de Lauerbourg, le 25 avril, l'an 2^e de la république française.

Délivrer leurs compagnons d'armes renfermés à Mayence, & exterminer les tyrans qui ne reconnoissent point la république française, tel est le sentiment qu'a fait naître l'amour de la patrie dans le cœur de mes braves camarades; tous brûlant de revoler vers les lieux qu'une force trop supérieure les avoit forcés d'abandonner, ils ne veulent plus de conquête, ni servir l'ambition, mais rendre à la défense de la liberté & de l'égalité les courageux républicains que l'ennemi cerne sans espoir de réduire, & qu'il leur sera doux d'embrasser fraternellement. Tel est le vœu des militaires qui gardent la frontière de votre département; ils l'ont émis avec trop de publicité, pour qu'on puisse douter un seul instant des succès qui couronneront leur dévouement.

Loin de languir dans une coupable inaction, au moment où l'ennemi les attaque moins souvent, ils pressent de toutes parts l'instruction de la nouvelle levée, laquelle, de son côté, met beaucoup de zèle à seconder les instructions qu'on lui donne. Chaque militaire instruit voit, dans son nouveau compagnon, un sujet à former, pour sa défense particulière; lorsqu'un général il le rend utile aux intérêts de la république.

Nous avons eu, avant-hier & aujourd'hui, un léger avantage sur l'ennemi à Jockrim; nous lui avons tué quelques hommes, & blessé plusieurs autres; il s'étoit avancé jusques sur la grande garde, qui étoit embusquée dans le bois, & dont la décharge lui a fait tourner lestement les talons.

Il existe chez nos ennemis un usage auquel on n'a point encore attribué une grande conséquence, c'est celui de ramasser les morts & les blessés que nous leur causons; assurément, il n'est pas aussi gauche qu'on ne puisse s'en servir utilement pour la république; car, outre que ce moyen nous met hors d'état de juger positivement de la perte que l'ennemi a faite, il lui rend l'armement des hommes qu'il perd; & quoique l'habillement leur devienne d'un foible avantage, il ne laisse pas, dans son dénuement, de lui devenir utile. Ce moyen de nos ennemis pourroit bien, le plus qu'il seroit possible, s'exécuter aussi chez nous, avec d'autant plus d'avantage

qu'il nous rendroit des armes dont la conservation nous eût infiniment conséquent; il laisseroit moins de blessés sur le champ de bataille, & diminueroit le nombre de nos prisonniers de guerre: car enfin, s'il est possible à nos ennemis d'enlever leurs morts, pourquoi ne nous seroit-il pas possible d'enlever les nôtres toutes les fois que nous sommes déjà assez malheureux de les avoir vu périr? Nous les inhumerions avec une pompe républicaine; leur tombe seroit le lieu où chacun renouvelleroit, par la cendre de ses concitoyens, le serment de servir la patrie, & de venger la mort de ses frères par son courage à combattre les tyrans, & son zèle à contribuer au triomphe de la liberté & de la douce égalité.

L'espece de tranquillité où l'ennemi nous laisse, n'a pas diminué notre surveillance, quoique nous jugeons à-peu-près qu'il ne nous attaquera pas de frôt, & qu'il y a à se douter qu'il emploie son tems à fortifier les positions qui se trouvent sur notre route de Mayence, pour nous rendre l'accès de cette ville beaucoup plus difficile. Il ne doit cependant pas douter que quelques retranchemens & troupes qu'il nous oppose, nous en empêcheront; nous avons juré d'aller embrasser nos frères d'armes, & nous y irons; il ne doit pas douter qu'une grande république ne triomphe de ses efforts, & qu'une armée de Français libres, qui a juré d'avancer, avancera malgré tous les Allemands réunis. L'ennemi ne manquera pas de nous demander à capituler; le mouvement de 25 millions d'hommes le fait trembler; il manque de subsistance, & le paysan chez lequel il habite, crie & se plaint de la famine qu'il va causer dans son pays; déjà l'ennemi veut la paix, est-ce feinte ou sentiment naturel? nous ne pouvons nous fier à lui. Quoi qu'il en soit, les Français ont établi une république indivisible; il faut que les tyrans la reconnoissent telle que les Français la défendent, pour obtenir de nous la paix, & ils ne tarderont pas à y venir.

Le quartier-général du roi de Prusse est à Oppenheim; celui du général Warmser est plus rapproché, parce qu'il a le commandement de la chaîne de défense opposée à la nôtre. Les émigrés sont placés sur les derrières de Spire, au nombre de quelques mille. Je crois qu'ils nous attendent, parce que nous sommes ici.

L'ennemi a porté la plus grande partie de ses forces du côté de Sponheim, de Hundmer & de Deux-Ponts, pour empêcher toute communication de Mayence avec l'armée française. Le camp de Fontoi va être rétabli; il en existe un autre de six mille hommes sur les hauteurs de Sarrelouis; un autre de 15 mille hommes, aux ordres du général Pulli, se forme à Horneback; celui-ci servira à protéger la communication de l'armée de la Moselle avec celle du Rhin.

L'armée de Condé n'a pas été, comme il avoit été projeté, mise en avant des troupes impériales: le parti a été pris de les faire cantonner séparément, & il leur a été assigné le poste dans le palatinat, à Mutterstatt, Schifferstatt, Oggersheim; de sorte que d'un côté, vers Mayence, ils sont observés par les Prussiens, & de l'autre, vers Landau, par les Impériaux.

De Paris, le 6 mai.

Un navire américain vient d'arriver au Havre, chargé de froment pour la France. Les capitaines rapportent que plusieurs autres doivent arriver incessamment. Cette heureuse nouvelle doit rassurer ceux qui craignent pour les subsistances.

Les lettres viennent de perdre deux auteurs estimables, Lemière & Laplace. Le premier est connu par ses ouvrages dramatiques. Sa tragédie d'Hypermétère eut un succès brillant au théâtre, & qui se soutiendra tant que le goût régnera en France. L'aménité de ses mœurs, & ses sentimens de pro-

bité ont de plus des succès

Les s Halle-au parole. continge parties.

La se la comm

Un m une agit

celle du le préopi

qu'ils ion se rendre

et e s're r cruceim

citoyen A tions pou

parti des d'effe in ét

traire du guerre ci

Cette me la commu

est fortem gens qui a

meffieur que leur é

grand non meffures s

n'auront p pour les g

toutes vos bles; que

trez-vous c remplisse

l'audace de civile conti

à votre pre & les cont

exécution, retentir les

bons patriot rentrer dan

Le minist la liste

pond, au re Sur la des

la Vendée, a suite, apr

la somm C o n

Su Prieur, de

(1) On nou

bité ont excité les regrets de ses amis. Le second est auteur de plusieurs romans qui, privés des agréments du style & des fictions, renferment cependant la solidité des principes.

COMMUNE DE PARIS.

Du 3 mai.

Les sections des Quinze-Vingts, des Gravilliers, de la Halle-au-Bled & du Pont-Neuf, ont eu successivement la parole. Ces sections sont toutes résolues à ne fournir leur contingent que lorsque toutes les troupes soldées seront parties.

La section du Mont-Blanc a adhéré aux mesures prises par la commune. Applaudi.

Un membre a annoncé que le recrutement occasionnoit une agitation violente dans les sections. Une députation de celle du Louvre est venue à l'appui de ce qu'avoit avancé le préopinant. L'orateur a dit qu'on en étoit aux prises lorsqu'ils sont sortis. Deux commissaires ont été nommés pour se rendre sur-le-champ dans la section agitée. Ces troubles, et le ferment qui regnent depuis qu'il est question de recrutement, ont donné matière à une longue discussion. Le citoyen Arthur pensoit qu'on eût dû s'en rapporter aux sections pour le mode à suivre; mais Pache a observé que le parti des malveillans étoit pris depuis long-tems, que leur dessein étoit de faire naître des dissensions intestines pour distraire du but principal, & laisser s'étendre les ravages de la guerre civile: il a conclu par voter une adresse aux sections. Cette mesure alloit être adoptée, lorsque le procureur de la commune, à qui l'on a proposé de rédiger l'adresse, s'y est fortement opposé: il a parlé d'un rassemblement de jeunes gens qui avoit eu lieu au Luxembourg; il a dit que ces messieurs avoient un bureau, un président, & délibéroient; que leur dessein étoient de se rassembler le lendemain en plus grand nombre encore, aux Champs-Elysées (1); mais les mesures sont si bien prises, a-t-il ajouté, que de tels abus n'auront pas lieu long-tems encore. L'orateur a alors opiné pour les grands remèdes. Ignorez-vous, s'est-il écrié, que toutes vos délibérations sont consignés dans les papiers publics; que Paris, que la France entière vous contemple: montrez-vous donc grands, fermes, & dignes du rôle que vous remplissez: je vous le dis, citoyens, toute lenteur accroît l'audace des traitres, & leur vœu seroit rempli; la guerre civile continueroit à ensanglanter la Vendée. Tenez-vous en à votre première mesure; & si les partisans de Dumouriez & les contre-révolutionnaires s'opposent de nouveau à son exécution, qu'alors la cloche du tocsin fasse encore une fois retentir les airs, que le canon d'allarme soit tiré, que les bons patriotes se réunissent d'un côté, & vous verrez bientôt rentrer dans le néant les lâches qui agitent les sections. Je demande l'ordre du jour sur l'adresse. — Arrêté.

Le ministre de la justice a écrit qu'il enverroit incessamment la liste des commis qui composent les bureaux; il répond, au reste, de leur civisme & de leur zèle.

Sur la demande de Santerre, qui se dispose à partir pour la Vendée, le conseil lui a accordé un congé; il a arrêté ensuite, après une longue discussion, le mode de perception de la somme à prélever sur les riches.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Laffource).

Suite de la séance du samedi 4 mai.

Prieur, de la Marne, l'un des commissaires de la conven-

(1) On nous assure qu'ils étoient 8 mille.

tion pour le recrutement, fait un rapport sur les bonnes dispositions des citoyens d'Orléans; quelques sections de cette ville ont levé des volontaires pour la Vendée, par la voie de l'indication; le comité chargé de désigner les hommes les plus propres à cette expédition, étoit composé de 25 vieillards: 600 hommes sont partis, indépendamment de ceux qui se sont enrôlés dans les troupes de ligne, & d'une compagnie de 63 canonniers. Prieur dénonce ensuite l'incivisme de plusieurs chefs & de plusieurs soldats de la légion germanique: la première division de ce corps a quitté, sur la route, la cocarde nationale, a fait entendre les cris de *vive le roi*, & a insulté des volontaires nationaux; le chef de la légion est un Autrichien, aventurier de profession, dont la conduite ne peut qu'inspirer de la défiance. — D'après ce rapport, la convention nomme des commissaires qui se rendront à Tours, y prendront des renseignements sur les individus qui composent la légion germanique, se feront rendre compte de l'emploi des fonds délivrés pour la formation de ce corps, & pourront faire mettre en arrestation les chefs, sous-officiers & soldats prévenus d'incivisme.

Le ministre des affaires étrangères envoie copie d'une lettre adressée au congrès américain, par le ministre de France à Philadelphie: dans cette pièce, datée du 17 février dernier, l'on notifie aux états-unis d'Amérique l'établissement au gouvernement républicain en France. La réponse du congrès à cette notification, contient des félicitations sur ce grand événement.

Une députation est nommée pour assister à une séance solennelle du lycée des arts. — On ordonne la destruction des poinçons & matrices de faux assignats, déposés dans les greffes de plusieurs tribunaux criminels.

Un navire hollandais, qui avoit importé des grains pour la France, a été arrêté par un de nos corsaires, sous le prétexte qu'il exportoit des marchandises françoises. Le conseil exécutif prie la convention de prononcer sur cette affaire. — Ducos observe que la loi n'est pas douteuse, & que le navire doit être relâché, puisqu'il a apporté des subsistances. L'avis de Ducos devient celui de la convention.

Le département des Hautes-Alpes demande une avance de 500 mille livres; le pain coûte 12 sous la livre dans ce pays. — Renvoyé au comité des finances.

Une lettre du général Dampierre, datée du 3 mai, contient l'évaluation de notre perte & de celle de l'ennemi dans l'action du premier de ce mois; nous avons eu 300 tués & 600 blessés; l'ennemi compte plus de 600 tués & environ 1000 blessés. Notre avant-garde a gagné 500 toises de terrain.

Une députation du conseil-général du département de Paris est admise à la barre: l'orateur représente que le recrutement éprouve des obstacles, à raison de la diversité des modes discutés dans les sections; il prie la convention de décréter un mode uniforme auquel tous les citoyens s'empresseront de donner leur assentiment: il observe que la voie du sort a beaucoup d'inconvénients, entr'autres celui de tourner presque toutes les chances contre la classe des pauvres, qui est la plus nombreuse. — Après quelques débats, la convention renvoie l'affaire au comité de salut public, qui indiquera au département le mode convenable.

Cambon, au nom du comité de salut public, fait lecture d'une lettre du chargé d'affaires de France à Stutgard, en date du 27 avril: Dumouriez arriva le 22 dans cette ville avec un aide-de-camp; le chargé d'affaires se rendit chez le baron de Butler, ministre du duc de Wurtemberg, & lui demanda si l'intention du duc étoit de donner asyle à Dumouriez pour long-tems: Dumouriez avoit écrit au duc pour

le prier de lui permettre un séjour de six semaines dans ses états : sur l'interpellation du chargé d'affaires. le baron Butler écrivit au duc, qui répondit qu'il ne pouvoit laisser à Stuttgart le général Dumouriez, vu sa situation avec la France. En conséquence. Dumouriez a quitté Stuttgart le 26, & a pris la route de la Souabe; il paroît fort embarrassé de savoir où il ira.

Le général Seryan écrit de Bayonne, en date du 26 avril, que l'action qui a eu lieu le 23 a coûté 200 hommes aux Espagnols, outre 40 d'entr'eux qui se sont noyés; nous n'avons eu que 5 tués & 13 à 15 blessés : cependant les Espagnols se targuent de cette action, parce qu'ils sont parvenus à nous enclouer cinq piéces de canon. Le général de division Sahuguet, qui a pénétré dans la vallée d'Aran, y a organisé 30 municipalités & des juges de paix : une fédération a été célébrée à Viella; on a prêté serment à l'égalité & à la liberté; les airs ont retenti des cris de *vive la république!* les deux nations se sont embrassées fraternellement, & l'enthousiasme étoit tel qu'on ne pouvoit distinguer le flegme espagnol de l'enjouement françois.

Sur la proposition de Cambon, l'on excepte des réquisitions militaires les principaux commis des administrations, & les employés aux postes.

Les administrateurs de Saumur écrivent que le général Dubouix poursuit les rebelles avec intrépidité, & n'a pas peu contribué à la prise de Chemillé.

Séance du dimanche 5 mai.

Chasset, au nom de plusieurs comités réunis, fait rendre trois décrets; l'un astreint les créanciers des congrégations séculières, des collèges & des ci-devant ordres, à produire leurs titres avant le 1^{er} octobre prochain; les deux autres sont relatifs aux pensions des professeurs & aux bourses des collèges.

Une députation du département du Mont-Blanc sollicite des mesures promptes pour la défense de ce département. — Celui de la Vienne demande des secours en hommes & en armes contre les rebelles. — Renvoyé au comité de salut public.

La municipalité de Paris présente un plan pour l'ouverture d'un canal d'Essonne à Orléans.

Les ministres de affaires étrangères rend compte des mesures qu'il a prises pour faire rendre la liberté aux François détenus à Rome; trente personnes, la plupart vieillards & ouvriers peres de famille, sont renfermés au château Saint-Ange; on fait aussi que cette prison renferme une Francoise, la citoyenne Labrouffe, qui, voyageant en pèlerine, le bourdon à la main, a été arrêtée à Bologne. Les sollicitations pour la délivrance de ces François ont été jusqu'à présent infructueuses.

Lequinio, Cochon & Bellegarde, commissaires de la convention à Valenciennes, écrivent que Dubois-Dubay s'est comporté, le premier mai, à l'avant-garde, d'une manière distinguée; ils étoient, eux, dans le corps d'armée; Briez, qui est pris d'une jambe, étoit resté à Valenciennes: les troupes de l'avant-garde sont au-dessus de tout éloge; il faut cependant distinguer l'intrépidité des Belges & des chasseurs de la section des *Quatre-Nations*. L'ennemi a perdu de ce côté 400 hommes tant tués que blessés. Un ordre qu'on a

trouvé sur un adjudant-général prussien tué dans l'action, paroît émaner de Cobourg, & contient à-peu-près ce qui suit :

« La situation de Clairfait devenant à chaque instant plus critique, il doit être secouru promptement; la continuation du blocus de Condé dépend de ces secours : S. A. R. le duc d'York se mettra en marche, ira camper à Tournai pour observer la garnison de Lille : S. E. Knobelsdorff ira à Saint-Amand : S. A. S. le prince d'Orange se portera sur Menin, pour remplacer, en cas d'événemens, les troupes angloises à Tournai; il étendra sa ligne d'Ostende à Mennin, &c. »

Sillery, dont le gendre & l'épouse sont compris dans la conspiration de Dumouriez, & qui est gardé à vue depuis un mois, monte à la tribune, & demande qu'une justice prompte le punisse s'il est coupable, ou lui rende l'estime publique s'il est innocent: il annonce que le département de la Marne a fait mettre les scellés sur ses propriétés. — Un membre observe que Sillery doit attendre le rapport général sur Philippe d'Orléans. — La convention passe à l'ordre du jour.

Les commissaires des sections réunies des Sans-Culottes du Panthéon & de l'Observatoire, annoncent que ces sections sont prêtes à fournir leurs contingens pour la Vendée; elles demandent le départ préalable de toutes les troupes fédérées qui sont à Paris; elles demandent en même temps le complément à la déclaration des droits, la discussion de la constitution, des loix sur l'éducation publique, l'établissement de fêtes nationales, la fixation d'un *maximum* pour toutes les denrées, la préférence pour les peres de famille dans la nomination des places ou emplois; & enfin un décret qui met hors de la loi les Bourbons fugitifs, & qui attribue une récompense de 200 mille liv. à celui, fût-il un émigré, qui amènera mort ou vif un *Capet* rebelle.

Cette pétition est renvoyée au comité de salut public, & les pétitionnaires défilent dans la salle au bruit du tambour & des applaudissemens.

Séance levée à cinq heures.

** Les actionnaires de la caisse patriotique de Reims avouent qu'ils ne sont pas concitoyens que le délai fixé au premier janvier dernier, par l'article 21 du décret du 8 novembre 1793, & ensuite prorogé, par l'art. 1^{er} de la loi du 19 décembre 1793, jusqu'au premier mars suivant, pour la circulation de tous les billets au porteur, de 10 sous & au-dessous de 25 livres, du nombre desquels sont ceux de la caisse patriotique de Reims étant expiré, il n'en peut plus rester aucun en circulation; en conséquence, ils invitent ceux qui s'en trouveront possesseurs, à les faire rentrer à la caisse, où l'on prévient qu'ils ne seront plus reçus que jusqu'au premier juillet prochain pour tout délai.

** *Des qualités & des devoirs d'un instituteur public*; par Pierre-Vincent Chalvet. A Paris, chez Lavilette, rue de Battoir, n^o. 8. in 8^o. Prix, 15 sous.

Cet ouvrage est un vrai manuel pour les magistrats du peuple chargés d'organiser les nouvelles écoles.

Pay. de l'hôtel-de-ville de Paris, six derniers mois 1794

Lettre M.